

SAINT-CANNAT

JUIN 2020 . REVUE MUNICIPALE D'INFORMATIONS



SAINT-CANNAT, CAPITALE PROVENÇALE DE LA CULTURE - p.5

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL - p.9

RETOUR SUR LE CONFINEMENT - p.14

Directeur de la publication
le Maire

Jacky GÉRARD

Responsable de la publication,
l'Adjointe à la Communication

Dominique Camhi

Réalisation

Service Communication

Si vous ne recevez pas le " Petit Saint-Cannat ", faites-vous connaître auprès du service Accueil
04 42 50 82 02
accueil@ville-saint-cannat.fr
Pour toute information, saint-cannat.fr

Imprimerie Vallière
04 91 03 18 30



03 - ÉDITO

04 - ACTUALITÉS

Réhabilitation du Mémorial Sainte-Anne
Première étoile Michelin, Nicolas Bottero
Saint-Cannat, Capitale Provençale de la Culture
Olivia Poumeyrol, le Hibou ravi Jubile

06 - INFORMATIONS MUNICIPALES

Une Commémoration du 8 mai très solennelle
La rentrée des écoles
Les contrôles de la Police municipale
Installation du nouveau Conseil municipal
Les 2 derniers conseils municipaux avant nouvelle mandature



12 - VIE ÉCONOMIQUE

Vitrines et Métiers, Les Commerçants et le Covid
La CCI d'Aix Marseille lance la Plateforme Conso Map'13
Le Marché Plein Air a bougé

14 - SOLIDARITÉ

Des masques pour tous
L'arnaque démasquée
L'action Sociale au cœur du confinement
Les aides d'urgence
Le Don du Sang et Covid-19
La Fête des Voisins
Action # Fenêtres et balcons



18 - CULTURE

L'école de Musique improvisée
Un musicien au Jardin Ensoleillé
La Bibliothèque Municipale ouvre son Drive

20 - ENVIRONNEMENT

La gestion des déchets en période de confinement
En attendant le World Clean Up Day...
Protégeons nos forêts
Saint-Cannat est branché

22 - POINT DE VUE

23 - ÉTAT CIVIL

Pour leur soutien pendant la crise sanitaire du Covid-19, la Municipalité de Saint-Cannat tient à remercier :

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL,

LE CONSEIL RÉGIONAL,

LA MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE,

L'UNION DES MAIRES 13 pour un don de masques de protection,

La société IMPOP pour 20 litres de gel hydroalcoolique,

La société SOLMECA pour la distribution de plexiglas,

La société SAFECO pour son don de tissu destiné à la confection de masques,

Et tous les bénévoles !



PAR JACKY GÉRARD

Maire de Saint-Cannat
Conseiller départemental des Bouches-du-Rhône
Vice-président du Territoire du Pays d'Aix

ÉDITO

Chères Saint-Cannadènes, chers Saint-Cannadens,

J'espère avant tout que vous-mêmes et vos proches allez bien et que vous n'avez pas été trop touchés par la crise sanitaire.

Il est évident que cette situation exceptionnelle nous a tous perturbés et qu'elle laissera inévitablement des traces dans nos psychismes. L'avenir nous dira l'impact qu'elle a eu sur les générations les plus jeunes qui vivaient leur première situation de crise et de bouleversement de leur rythme de vie.

C'est dans ce contexte particulier qu'ont eu lieu les Élections Municipales. Je veux ici saluer le travail de tout le personnel et de tous les élus qui ont consacré du temps et assuré une présence sur les opérations de vote. Le risque existait, mais les mesures de précaution prises ont permis d'éviter que le virus se propage au travers de cet épisode électoral. Je veux remercier tous les électeurs qui se sont déplacés et plus particulièrement ceux qui ont porté leurs suffrages sur notre liste, en misant sur l'expérience et le bilan, mais aussi sur la redynamisation autour d'une équipe renouvelée.

Même si la crise a provoqué un taux d'abstention supérieur à celui des scrutins passés, le score très large obtenu s'avère sans appel et nous conforte pour démarrer ce nouveau mandat tourné vers la préparation de l'avenir.

En tout cas avec mon équipe nous voulons assurer l'ensemble de la population de Saint-Cannat de notre écoute et de notre volonté à œuvrer pour garantir une excellente qualité de Services Publics.

Nous allons mener à bien tous les chantiers engagés et favoriser avec vigilance la réalisation de la déviation tant attendue.

Nous travaillons déjà à des projets d'équipements qui répondront aux besoins liés à l'évolution de la Commune. Comme je l'ai toujours prôné, notre gestion restera prudente et rigoureuse, adaptée à nos moyens et en tenant compte des finances publiques que la crise économique risque de réduire sensiblement dans les prochains mois.

Parallèlement, la sortie progressive des contraintes sanitaires nous permettra de retrouver une vie sociale normale, assortie d'événements et de manifestations festives qui contribuent particulièrement à la qualité de vie sur Saint-Cannat. Ces animations seront étoffées et diversifiées sans coût supplémentaires grâce à notre nomination au rang de Capitale provençale de la Culture sur 2020 par le Conseil Départemental avec un soutien artistique et financier.

Cette qualité tient aussi à notre tissu économique et commercial qui a, en grande partie su répondre présent lors de la crise.

La Commune va souscrire au Fonds de soutien "COVID-RÉSISTANCE" lancé par le Conseil Régional pour aider les entreprises. Cela permettra de mieux cibler celles de notre Commune qui en auront besoin.

J'invite aussi tous les administrés à consommer "local". Il faut espérer que les bonnes intentions dans ce sens, énoncées par nombre de concitoyens et reprises par le Gouvernement pour réduire notre "dépendance", soient suivies d'effets dans la durée.

Je vous souhaite un bel été.

Très cordialement,

Jacky Gérard.

RÉHABILITATION DU MÉMORIAL DES MARTYRS DE SAINTE-ANNE

Au nom de la Mémoire

Le dernier Conseil Municipal de la précédente mandature s'est ouvert à St Cannat sur les conditions de réhabilitation du mémorial des héros et martyrs de Sainte-Anne à Lambesc. Mémorial où 12 plaques en fonte sur lesquelles étaient inscrits les noms de 132 héros de la résistance, avaient été arrachées et volées en juin 2019. Ce vol odieux portait sur la moitié des plaques. Il a été décidé de les reconstituer à l'identique, grâce au moules de l'époque conservés par la famille de Jean Daumas, ancien Maire de St-Cannat et premier Président du Syndicat. Le budget de reconstitution à l'identique des plaques vandalisées s'élève à 15 000€.

Dans la mesure où les assureurs n'assurent aucun lieu public en extérieur, la prise en charge de cette somme sera répartie entre l'État pour 70%, l'Onac (Office National des anciens combattants) à hauteur de 10% et quelques centaines d'euros de cagnotte réunie par un habitant de Charleval. Il restera à charge pour les 8 communes concernées une somme de 3000€ à se répartir. L'enquête suit son cours pour retrouver les auteurs de cet acte de vandalisme.

Saint-Cannat Communication

Le mémorial, situé en pleine colline isolée au cœur du massif des Côtes, a été construit en 1947 par la marbrerie Maunier de Salon-de-Provence. Les plaques sont l'œuvre des étudiants des Arts et Métiers d'Aix-en-Provence. Chaque année le 12 juin a lieu une cérémonie à la mémoire de tous ceux qui dans cette région sont morts pour la France. Le 12 juin 1944, 62 résistants faits prisonniers par des soldats allemands ont été exécutés sur le plateau de Sainte-Anne. Ils étaient originaires des villages d'Alleins, Charleval, de Mallemort, de La Roque d'Anthéron, de Saint Esteve de Janson, de Rognes, de Lambesc et de Saint-Cannat. Sur le mémorial des martyrs de la résistance, leurs noms s'ajoutent à tous ceux qui, dans cette région, sont morts pour la France entre 1940 et 1945. 272 noms étaient gravés sur ce mémorial avant le pillage.

La Commémoration des héros et martyrs de Sainte-Anne, prévue le 12 juin est reportée à la rentrée de septembre.



SAINT-CANNAT CAPITALE PROVENÇALE DE LA CULTURE



Quand la culture et le patrimoine révèlent la Provence

Le 19 mai dernier nous avons reçu Cécile Aubert, Directrice Culturelle du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône qui nous a annoncé que Saint-Cannat était désignée par le Département des Bouches-du-Rhône, pour être une des villes lauréates du label Capitale provençale de la Culture.

Une belle nouvelle qui vient couronner les efforts menés en matière de politique culturelle dans notre commune.

À travers ce label, le Département entend révéler l'histoire, les atouts, les ressources et talents des communes des Bouches-du-Rhône de moins de 20 000 habitants dont le patrimoine culturel est très riche mais insuffisamment connu du grand public.

Un titre qui confère une aura, culturelle, médiatique et touristique, bénéfique à l'attractivité des villes lauréates et plus largement de la Provence.

L'impulsion de Marseille Provence Capitale européenne de la Culture

Rappelons qu'en 2013, l'événement Marseille Provence Capitale européenne de la Culture a impulsé un renouveau culturel et offert une nouvelle visibilité à nos territoires, contribuant pleinement au rayonnement des Bouches-du-Rhône. Une dynamique, soutenue et renforcée par le Département qui défend une politique culturelle diversifiée, visant à répondre à des attentes qui se conjuguent au pluriel.

L'ambition du Département

Très attaché à valoriser l'histoire et le patrimoine de la Provence, le Département, en 2017, innove et lance le label "Capitale provençale de la culture" qui complète et enrichit ses initiatives en faveur d'une culture pérenne.

Le Département affirme ainsi sa volonté d'ancrer durablement cette identité culturelle propre au territoire, sans négliger la création contemporaine qui stimule le renouveau.

Cette ambition se concrétise par un soutien financier et logistique destiné à développer la vitalité du réseau des acteurs et des équipements culturels ainsi que les projets et manifestations qui rythment le calendrier et animent le territoire.

Dans cette perspective d'ouverture visant à renforcer son attractivité, et forte de ce label, Saint-Cannat propose un programme riche et varié que vous découvrirez prochainement, où se côtoient spectacles d'envergure, propositions artistiques, manifestations populaires et fêtes traditionnelles qui s'égrèneront au cours de la saison culturelle 2020-2021.

Dominique Camhi

Adjointe au Maire, chargée de la Culture et de la Communication.

LE HIBOU RAVI JUBILE

D'Olivia Poumeyrol de La Gabbe, Maman de Claire Poumeyrol

Nombreux sont ceux à St Cannat qui connaissent Claire, notre mascotte du Téléthon. Active et dynamique, entourée de ses amies, elle a marqué au fil des années cette manifestation de son empreinte ! Dans "Le hibou ravi jubile", sa maman nous raconte son histoire, dès ce premier instant où elle et Franck, son époux, apprennent qu'elle est atteinte d'une maladie incurable.

Ce livre nous dit comment malgré l'insoutenable on arrive à vivre chaque instant intensément.

Évoquer le souvenir de Claire, "solaire et merveilleuse", c'est la faire vivre à travers ses mots. Révéler un vécu fait d'espoir et de découragements, c'est pour cette maman non seulement une preuve de courage, mais aussi un hommage et un don de soi.

Car Olivia Poumeyrol parle, avec justesse et lucidité, du désir d'une petite fille, puis d'une jeune fille, de continuer à exister malgré les épreuves endurées. De la patience, de l'accompagnement et de l'humanité du corps médical. De la vague de solidarité ressentie comme une respiration réparatrice. De la résilience qui permet de ressortir grandi de ses expériences les plus douloureuses.

Une expérience qu'elle a voulu partager pour donner à d'autres parents atteints de même par une telle épreuve, la force de puiser dans les ressources de la vie et de l'amour.

Un livre qu'elle a voulu mener à terme pour en offrir le bénéfice des droits d'auteur aux enfants malades. À la mémoire de Claire ...

Le hibou ravi jubile ... Un titre dont vous comprendrez le sens au fil des pages ... Un message d'espoir.

Dominique Camhi



Le hibou ravi jubile

Éditions Les 3 Colonnes
Au profit des enfants malades
En vente au prix de 14,50 €
- En librairie ou sur site marchand
- Lors des séances de dédicaces au Salon du livre
Espace Yves Montand
Vendredi 13/11 - 14h-18h
Samedi 14/11 - 9h30-19h
- Exemplaires disponibles auprès d'Olivia Poumeyrol
06 62 04 09 98



PREMIÈRE ÉTOILE MICHELIN POUR NICOLAS BOTTERO

Une fierté pour notre village



Le Guide Michelin a attribué en février dernier une étoile à Nicolas Bottero et son équipe pour sa savoureuse cuisine que l'on retrouve au Mas Bottero.

Nous l'avons rencontré alors pour l'occasion et il nous a raconté son parcours avec humilité et passion... Un entretien que vous pouvez découvrir sur notre page Facebook.

Originaire de Grenoble où il y avait ouvert son premier restaurant, c'est en Provence, sa région de cœur, que Nicolas Bottero rêvait de revenir s'installer.

Il y a passé une partie de son enfance, chez ses grands-parents, entre les champs de vignes et d'oliviers. Ainsi, quand l'opportunité s'est présentée, il n'a pas hésité à ouvrir son restaurant à Saint-Cannat en juin 2017, pour notre plus grand plaisir.

Sa cuisine se compose de produits locaux de qualité et respecte de la saisonnalité.

Au restaurant, nous pouvons aussi découvrir l'épicerie fine. Une belle gamme de bocaux "fait maison" et de produits locaux sélectionnés avec soin ainsi qu'une carte des vins représentative de notre belle région.

Nicolas Bottero obtient sa première étoile au Guide Michelin à 36 ans. Bravo !

INFOS PRATIQUES

Ouvert du mercredi au samedi midi et soir et dimanche midi.
Fermé Dimanche soir, lundi et mardi 45 couverts.
Parking privé sur place.
2340, route d'Aix-en-Provence -RN7 13760 Saint-Cannat
04.42.67.19.18 – www.lemasbottero.com
Email: contact@lemasbottero.com



CORONAVIRUS, ENTRE CRISE SANITAIRE ET SOLIDARITE

Ce n'est pas une guerre, mais une catastrophe humaine

Face au coronavirus, Emmanuel Macron sonne la "mobilisation générale" et fait une déclaration qui plonge la France dans le confinement : « Nous sommes en guerre, en guerre sanitaire, certes. Nous ne luttons ni contre une armée ni contre une autre nation, mais l'ennemi est là, invisible, insaisissable et qui progresse »

L'augmentation rapide de l'incidence de la maladie comporter une notion de contagiosité qui frappe en même temps et en un même endroit un grand nombre de personnes

Les conséquences de cette pandémie évoquent, une ambiance guerrière : hôpitaux de campagne, médecine d'urgence, mobilisation partielle des forces armées, revendications, transferts des malades en TGV, hélicoptères, bateaux vers des hôpitaux de France ou d'Europe, « réquisitions » d'usine ou même ces attestations nécessaires pour chaque sortie, ces laissez-passer du XXI^e siècle.

Et, pourtant, ce n'est pas une guerre, mais une catastrophe humaine. Ce n'est pas une guerre, mais une crise sanitaire globale. Chacun sait que c'est un temps de malheur qui nous attend. Cette épidémie du COVID-19 a mis à mal la vie.

Une stratégie d'endiguement est mise en œuvre pour limiter l'introduction du virus et freiner sa propagation.

Partout sur le territoire, les actions solidaires se multiplient. « L'aggravation rapide du nombre de cas détectés et de décès », impose des mesures drastiques, inhabituelles en temps de paix ». Jamais la France n'avait dû prendre de telles décisions, évidemment exceptionnelles, évidemment temporaires en temps de paix. Elles ont été prises avec ordre, préparation, sur la base de recommandations scientifiques avec un seul objectif : nous protéger face à la propagation du virus.

Cette crise mondiale est une épreuve, notamment pour les plus vulnérables, va au-delà de l'urgence sanitaire planétaire, elle révèle aussi les limites de nos différents modèles de pensée et du fonctionnement de toutes nos sociétés.

Confrontés à cette urgence inédite, nous toutes et tous, citoyens, associations, universitaires, acteurs du monde de la culture, journalistes, entrepreneurs, bénévoles..., savons, dans un élan de responsabilité collective, qu'il est crucial de penser dès maintenant le monde de l'après-crise, pour qu'il n'y ait pas de retour à l'anormal.

Les priorités de la reconstruction dépendent de nous, inventons le Monde d'après.

« Nos pensées vont aux personnes qui ont perdu des êtres chers ».

UNE COMMÉMORATION DU 8 MAI TRÈS SOLENNELLE

L'hommage a été rendu malgré le confinement

C'est dans ce contexte sanitaire particulier de confinement en période de pandémie proclamé fort et symbolique dans l'histoire de notre pays que nous avons célébré le 8 mai 1945. Cette date marque également l'Anniversaire des 75 ans de la fin de la seconde guerre mondiale en Europe Occidentale. Nous avons tenu à rendre hommage aux héros et victimes du plus grand conflit que l'humanité ait connu.

Une cérémonie simple avec beaucoup de solennité malgré l'absence légitime des nombreux Cannadènes et St Cannadens qui auraient souhaité y assister. Ce 8 mai, à défaut d'être un grand rassemblement populaire, fut un bel hommage, digne et respectueux de notre histoire. La célébration s'est donc déroulée en comité restreint dans le respect des règles édictées en matière de rassemblement, en présence de Jacky Gérard, Maire de St Cannat, de Dominique Camhi, adjointe au Maire, de Sabrina Bouras, Conseillère municipale, de Roger Roche, représentant des Anciens combattants, du porte-drapeau Jean Lamprai et de Christelle Sampeur, cheffe de la Police municipale.



"Chemins de mémoire"

Le 8 mai, à 15h00, les cloches de toutes les églises françaises sonnent officiellement la fin de la guerre tandis que le général de Gaulle en fait l'annonce radiophonique.

La population laisse éclater sa joie. La foule envahit les rues, entonnant la Marseillaise et des chants patriotiques.

Les scènes de liesse rappellent celles qui avaient accompagné la Libération. La reddition sans conditions de l'Allemagne nazie met fin en Europe à un conflit de six ans qui a fait plusieurs dizaines de millions de morts.

Aujourd'hui cela fait 75 ans que notre sol n'a plus connu la guerre. C'est la période la plus longue de toute l'histoire de France sans conflit sur notre territoire.

Souvenons-nous en et tâchons que cela dure encore très longtemps.

Appuyons-nous sur la force et le courage dont ont su faire preuve nos aînés pour affronter les épreuves que nous traversons.

« Prenez soin de vous, prenons soin les uns des autres et nous tiendrons », car cette guerre sanitaire n'est pas finie et laissera aussi des traces.

Sabrina Bouras Conseillère Municipale, Correspondant de Défense

LA RENTRÉE DES ÉCOLES

Bilan de sortie de la période de confinement

Après une période de confinement, pendant laquelle seuls les enfants des personnels de santé et de sécurité pouvaient être accueillis dans les écoles de notre village, une nouvelle période s'annonce.

Cette nouvelle période dite "période de déconfinement" voit des élèves de Grande section de Maternelle, de CP, de CM2 reprendre le chemin de l'école. Ainsi, à compter du 12 mai, ils ont pu rejoindre leurs camarades dits "prioritaires". Cette reprise se faisant sur une base du volontariat. Les parents décident de mettre leurs enfants à l'école ou pas.



Pendant toute la période de confinement, la Municipalité a mis à disposition des enseignants et du personnel municipal du matériel (gel gants...) afin d'assurer hygiène et sécurité dans les écoles. Les services périscolaires ont été maintenus. Les écoliers présents devaient apporter leurs repas. Les services de garde n'ont pas été facturés aux familles concernées. Par solidarité envers le personnel soignant et de sécurité, la Municipalité a fait le choix d'accorder la gratuité des services périscolaires.

À la veille de la date de sortie du confinement, tous les locaux scolaires ont été nettoyés, désinfectés. Une société de désinfection spécialisée est intervenue dans les 3 écoles primaires, au restaurant scolaire et pour les extérieurs (bas de façades, cour et jeux de cour).

La Municipalité s'est engagée à respecter le protocole sanitaire de l'Education Nationale en fournissant le matériel d'hygiène (lingettes gel...) approprié, en assurant le nettoyage/désinfection au cours de la journée et le matin avant l'arrivée des élèves, en procurant masques et visières pour les enseignants et les agents municipaux. Certains employés municipaux qui le souhaitaient ont été testés.

Le 11 mai, jour de pré-rentree, 3 agents du Service technique étaient affectés dans les écoles pour venir en aide aux directrices (marquages au sol, délimitation des espaces, déplacement de mobilier...).

Tous les différents partenaires (IA-enseignants-municipaux-parents) se sont mobilisés pour assurer au mieux cette rentrée des classes très particulière. Les élus les en remercient.

À compter du 25 mai, les élèves de tous niveaux ont pu rentrer à la demande des parents volontaires, et sachant que les groupes d'enfants "dérogatoires" sont toujours prioritaires, les directrices ont créé des groupes qui fonctionnent par roulement (2 jours/2 jours)

Un projet du dispositif "2S-2C" est mis en place depuis le 15 juin pour accueillir plus d'enfants, notamment pour venir en aide aux parents qui doivent impérativement reprendre leurs activités professionnelles.

Dès la parution de la directive émanant de l'Académie, la Municipalité a travaillé sur les modalités pratiques et organisé deux réunions en Mairie, regroupant toutes les parties prenantes, sous l'égide de Mme Quenet, Inspectrice de l'Éducation Nationale. Au terme de la seconde, la convention type adaptée à Saint-Cannat, a été signée jeudi 11 mai par Mr Le Maire et vendredi 12 mai par Mr l'Inspecteur d'Académie.

Ce dispositif prévoit de faire organiser par les Communes un système d'accueil et d'activité sport/santé/culture/civisme. Cela sans personnel enseignant, mais sous la responsabilité de l'Éducation Nationale. Il faut d'ailleurs rappeler, plus largement, que l'Éducation Nationale, au travers des directeurs et directrices d'écoles, demeure dans tous les cas décisionnaire sur l'ouverture des écoles et le choix des enfants accueillis. Une jurisprudence récente vient de le confirmer aux dépens de certaines villes qui ne souhaitaient pas ouvrir leurs écoles.

Globalement, avec l'accueil des écoles et le dispositif 2S-2C, c'est entre 35 et 40% des élèves qui pourront être accueillis.

Mireille Catelin
Conseillère municipale, chargée de l'Éducation

DERNIERE MINUTE

Emmanuel Macron l'a solennellement annoncé ce dimanche 14 juin : "Les crèches, les écoles, les collèges se prépareront à accueillir à partir du 22 juin tous les élèves de manière obligatoire et selon les règles de présence normales" toujours avec les mesures de précaution, certes restreintes, mais prochainement édictées par l'Éducation Nationale. Aucune précision à ce jour sur les conditions d'accueil (par classe ou par groupe ? Avec combien d'enseignants en présentiel ?).

Le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S-2C)

Dans le cadre de la reprise progressive des cours dans les écoles et les collèges, les contraintes de distanciation entraînent des conditions d'accueil très particulières, avec un nombre restreint d'élèves pris en charge simultanément par leur professeur.

Avec le dispositif Sport-Santé-Culture-Civisme (2S-2C) il est possible de proposer aux élèves des activités éducatives et ludiques pendant le temps scolaire, complémentaires de leurs apprentissages en classe. En signant une convention avec le directeur académique des services de l'éducation nationale de leur département, les collectivités volontaires sont accompagnées par l'État pour organiser cet accueil.

Pour en savoir plus consultez le site dédié : www.education.gouv.fr

LES CONTRÔLES DE LA POLICE MUNICIPALE

Un grand sens civique chez les Saint-Cannadens.

Au-delà de ses missions de tranquillité publique, la Police Municipale de Saint-Cannat assure de nouvelles missions prioritaires :

- Tout particulièrement le respect des dispositions sanitaires, avec verbalisations si nécessaire.
- La Police Municipale de Saint-Cannat a effectué plus de 2000 contrôles et verbalisés moins de 15 contrevenants. La population saint-cannadène s'est relativement bien comportée face à cette privation de libertés ;
- Le bon déroulement du marché hebdomadaire selon les consignes (gestes barrières) ;
- Le marché hebdomadaire a été déplacé à la cave coopérative, pour une meilleure gestion de flux ;
- Prise de contact régulière avec les commerçants ;
- Et enfin l'aide aux personnes, notamment les plus fragiles.

Même si l'accueil physique, au poste de Police Municipale a été fermé à la population, les agents ont été, bien sûr, toujours disponibles auprès des habitants, et ce, 24h/24h, tout comme pour répondre aux demandes d'intervention de la brigade Gendarmerie de Lambesc.

Quelques rappels...

Opération Tranquillité Vacances

Nous vous rappelons avant les vacances d'été que la Police Municipale vous accueille pour l'opération "VACANCES TRANQUILLES", venez nous déclarer vos départs nous accentuerons les patrouilles de prévention aux abords de votre domicile.

Un imprimé est téléchargeable sur le site de la mairie <https://www.saint-cannat.fr/>

Plan Vigipirate

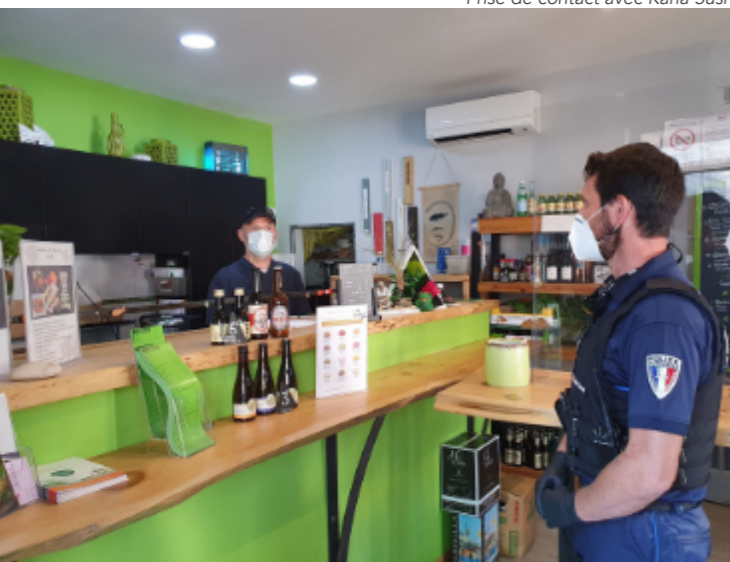
Nous rappelons également aux organisateurs (associations) qu'une réunion de cadrage/sécurité avec la police municipale et la gendarmerie doit être faite minimum 1 mois avant la date prévue car les mesures plan Vigipirate sont toujours en vigueur.

Malades Alzheimer

Nous souhaitons également vous informer que les proches des malades d'Alzheimer peuvent se rapprocher de la Police Municipale afin que celle-ci puisse établir une petite fiche avec les coordonnées des malades et de leurs proches, ainsi qu'une photo récente du malade afin de faciliter les recherches en cas de problème.

Chrystelle Sampeur
Cheffe de la Police Municipale

Prise de contact avec Kana Sushi



Contrôle de véhicule Place Gambetta



Prise de contact avec Carmen Pujalte, 94 ans ½

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Ensemble aujourd'hui : L'équipe municipale 2020-2026



Nous regrettons sur cette photo l'absence de Mireille Catelin, élue à l'Éducation, qui venait d'apprendre le décès de sa maman.

Le 15 Mars dernier, dans un contexte très particulier, vous vous êtes rendus aux urnes et avez voté majoritairement pour la liste « Ensemble Demain » (69,17 % des suffrages). Nous vous remercions de votre confiance !

Même si la nouvelle équipe a épaulé les élus sortants restés en première ligne pour gérer la crise sanitaire, ce n'est que le 27 mai dernier qu'elle a été officiellement installée, lors du premier conseil municipal.

Celui-ci a été retransmis en direct sur la page Facebook car c'est une réunion publique à laquelle tout citoyen peut assister. Certains étaient d'ailleurs aussi présents dans la salle 4 Septembre dans laquelle s'est exceptionnellement tenu ce conseil.

L'installation d'une équipe municipale signifie que les nouveaux élus votent pour élire un maire, des adjoints (8 à St Cannat) et différents représentants de la commune dans des associations et institutions publiques telles que la maison de retraite, le centre communal d'action sociale ou encore le comité consultatif d'éducation.

Nous voilà donc prêts pour 6 ans de travail au service du bien vivre à St Cannat !

L'équipe en quelques chiffres

- 29 membres : 1 maire, 8 adjoints, 16 conseillers municipaux de la majorité, 4 conseillers municipaux de l'opposition
- 14 femmes et 15 hommes
- 15 sortants et 14 entrants

Résultat des votes

Élection du Maire
25 voix Jacky Gérard
4 voix Georges Besse

Élection des adjoints

1er : Joël Levi-Valensi , 2e : Dominique Camhi
3e : Yves Falchi , 4e : Lyne Maurizio
5e : Jean-Paul Venturini , 6e : Danièle Barbier
7e : Guillaume Sorba , 8e : Anne-Laure Falquero

Le travail va se structurer en 12 commissions.

Commissions municipales	Vice-président
Finances - Budget - Économie	JOËL LEVI-VALENSI
Animation - Vie associative - Équipements	JOËL LEVI-VALENSI
Culture - Institutions culturelles - Tourisme - Festivités - Communication	DOMINIQUE CAMHI
Urbanisme - Bâtiment - Architecture	YVES FALCHI
Sécurité des biens et des personnes	YVES FALCHI
Ressources humaines - Qualité de service	LYNE MAURIZIO
Travaux - Voirie - Propreté - Entretien	JEAN-PAUL VENTURINI
Environnement - Transition écologique et solidaire	DANIÈLE BARBIER
Ruralité - Agriculture - Forêt	GUILLAUME SORBA
Petite enfance - Jeunesse et Sport	ANNE-LAURE FALQUERO
Action sociale - Solidarités - Santé - Emploi - Insertion	MONIQUE GUILLET
Commission d'appel d'offre et de délégation de service public	

Une commission est un groupe d'élus de la majorité et de l'opposition qui travaille et propose des orientations sur un domaine défini. Les domaines et la composition des commissions ont été décidés lors du conseil municipal. Le maire préside de droit chaque commission.

De plus, chaque conseiller municipal prendra progressivement en charge une délégation, c'est-à-dire un domaine de responsabilité confié par le maire.

Pour interagir avec vos élus, vous pouvez nous rencontrer spontanément dans les différents événements de la commune ou même au marché, échanger sur les réseaux sociaux ou assister aux conseils municipaux (environ une fois par trimestre, date affichée en mairie).

Retrouvez sur le site internet une présentation détaillée de chaque membre de l'équipe municipale.

Le futur de St Cannat se construira ensemble.

Charlotte Fremy, Conseillère municipale pour le Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 JANVIER 2020



1°) DM n°2 sur le budget de vente de caveaux

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider la DM n°2 sur le budget principal 2019 de la Régie de vente de caveau, présentée ci-contre.

2°) Adoption du contrat Enfance et jeunesse avec la CAF

La commune dispose d'un Contrat enfance et jeunesse (CEJ) avec la Caisse d'allocation familiales des Bouches-du-Rhône depuis 2007. Il a été renouvelé en 2011 et en 2015 pour des durées de 4 années.
Le contrat CEJ 2019-2022 reconduit les « actions » du contrat précédent, qui avait intégré l'ALSH Cap Aventure et l'espace petite enfance.
Dans le cadre du nouveau contrat CEJ 2019-2022, les actions cofinancées par la CAF sont :

- La crèche
- La micro-crèche
- L'espace jeunes (16-25 ans)
- Cap Aventures (11-15 ans)
- La coordination enfance et jeunesse
- Des formations BAFA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de valider le Contrat enfance et jeunesse (CEJ) joint, avec la Caisse d'allocation familiale pour la période 2019-2022.

3°) Précision sur le prix d'une cession de terrains à des administrés

Par la délibération n°2019-103 en date du 17 décembre 2019, le conseil municipal décidait de céder des morceaux de ce chemin désaffecté à chacun des propriétaires riverains, au prix de 30€/m² (sur la base d'une précédente cession d'un chemin désaffecté), sous réserve d'une évaluation supérieure réalisée par le Service des Domaines.
Les évaluations étant supérieures à 30 €/m², il est proposé de voter la délibération comme ci-dessous.

Le Conseil Municipal, à la majorité des voix, S. Meiffren s'abstenant, décide :

- De préciser que les cessions prévues dans le cadre de la délibération n°2019-103 se font aux prix évalués par le Service des Domaines :
 - o cession de la parcelle n°AB190 pour un solde superficiaire de 55 m², pour 1.925 €,
 - o cession de la parcelle n°BY143, pour 36 m², pour 1.300 €,
 - o cession de la parcelle n°BY144 pour 34 m², pour 1.200 €,
 - o cession de la parcelle n°BY145 pour 45 m², pour 1.600 €,
- De dire que l'ensemble des autres dispositions votées dans le cadre de la délibération n°2019-103 restent valides.

CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 FEVRIER 2020

1°) Demande de subvention au Département au titre du CCDA – tranche 2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier la délibération n°2019-045 comme suit :
D'approuver le plan de financement de la tranche n°2 du CCDA 2018-2019, au titre de l'année 2019, pour un montant de subvention départementale 2019 sollicitée de 2.162.592 €. De modifier la tranche 2018 relative à l'acquisition de gros matériels, et de constater le transfert d'une partie des subventions à la Métropole.
D'autoriser Monsieur le Maire, ou en son absence durable Madame la première adjointe, à signer tous les actes et documents relatifs à ce contrat pluriannuel.
De dire que les biens fonciers ou immobiliers acquis au titre de ce dispositif (CCDA) devront obligatoirement être maintenus dans le patrimoine communal pour une durée minimale de 10 ans. A défaut, et au vu de l'acte de cession ou de mutation, le montant de la participation départementale pourra être remboursé. En cas de changement de destination des biens fonciers ou immobiliers pendant une même période de 10 ans, le Département devra être obligatoirement informé du nouveau projet affecté à l'acquisition, afin d'apprécier le maintien de la subvention. Les actes notariés portant acquisition de ces biens fonciers ou immobiliers devront faire mention de cette réserve en cas de cession du bien par la commune, si celui-ci a fait l'objet d'une aide départementale.

2°) Demande de subvention au Département au titre des travaux de Proxi 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :
De solliciter le Conseil départemental des Bouches du Rhône pour l'attribution de subventions au titre des Travaux de proximité 2020, pour les projets présentés ci-dessous, à un taux de 70%, pour un montant total d'investissements de 177.566,95 € € et une subvention de 59.500€ chacune, et de s'engager à respecter les conditions de financement du Département

N°	TRAVAUX	Coût € HT	Département PROXI 2020 70% (sur 85.000 €HT)	Autofinancement communal 30% minimum
1	- VRD Sentier des Bouires - VRD Chemin du Val Dernier	86.633,00 C	59.500 C	27.133,00 C
2	- Réseaux humides sur parcelles privatives du complexe sportif (assainissement et pluvial)	90.933,95 €	59.500 €	34.433,95 €

Planning prévisionnel de réalisation

N°	Planning prévisionnel de réalisation	
1	VRD Sentier des Bouires et chemin du Val Dernier	Deuxième semestre 2020 et 2021
2	Réseaux humides à la Seigneurie	2020

3°) Attribution de subvention à une association pour la course de la Trévaresse

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'attribuer une subvention de 1.500 € à l'association Clownies en baskets qui propose de prendre le relais pour l'organisation de la Course de la Trévaresse.

4°) Modification au tableau des emplois

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de valider les modifications au tableau des emplois présentées ci-dessous
Création de 3 postes d'Agent de Maîtrise à temps complet
Suppression d'un poste d'Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème classe

5°) Transfert d'office dans le domaine public communal

En date du 14 octobre 2019, par la délibération n°2019-081, le conseil municipal délibérait pour intégrer d'office 21 parcelles à usage de voirie entretenues par la municipalité, dans le domaine public communal. Il a été constaté que deux parcelles ont été omises sur le secteur du Hameau de Sainte Estève.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'ajouter les parcelles n°BY61 et n°BY72 à la procédure lancée le 14 octobre 2019 par la délibération n°2019-081.

6°) Approbation du rapport annuel 2018 du service métropolitain de l'eau et de l'assainissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la transmission du rapport annuel 2018 du service métropolitain sur le prix et la qualité du service (RPQS) des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif.

VITRINES ET MÉTIERS, LES COMMERÇANTS ET LE COVID

Solidarité, maître mot de ce confinement.

Le COVID s'est abattu sur le Pays tout entier comme une véritable tornade. Saint-Cannat n'a pas dérogé à la règle et il a fallu organiser le confinement pour l'ensemble de la population, la fermeture de nombreux commerces, les aménagements des commerces de première nécessité autorisés à ouvrir.

Le couperet ainsi tombé, notre village a dû s'adapter : aménagement des horaires, limitation du nombre de clients autorisés à entrer dans les commerces, port du masque, gel hydro-alcoolique, protections de comptoirs en Plexiglas. La première action fut une distribution de masques par la Municipalité adressée aux commerçants ouverts et leurs personnels. Un geste fortement apprécié autant par l'association des commerçants que par les commerçants eux-mêmes.

Par un élan de solidarité unanime, presque tous les commerces ouverts ont aménagé leurs horaires pour proposer un service de livraison : boucher, boulangers, épiciers, aucun d'entre eux n'a failli à la tâche.

Les actions de Vitrines et Métiers

Grâce à Vitrines et Métiers, une dizaine de commerces ont été équipés de protections en Plexiglas. Protections gracieusement offertes par monsieur Sébastien Jacques, directeur de la société SOMECA, à Lambesc.

Par la suite, cette société a mis en vente ses protections avec un tarif préférentiel pour Saint-Cannat au prix de 60 euros la protection. Vitrines et Métiers a pris la décision d'acheter quelques protections pour les offrir à certains de ses membres à jour de leurs cotisations. Ainsi, nous avons pu équiper : la boucherie, la Gourmandine, Vival, Carrement Bio, Les Vignerons du Roy René, le Domaine du Val dernier, Flora'lys, Oasis Piscine, L'Esprit Zen, Céréalia Rognes, les cuisines Socodi, la Pharmacie des Platanes, etc...



Les frères Jacques de l'entreprise SOLMECA à Lambesc

Le bureau de Vitrines et Métiers a également participé à une dizaine de séances avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille, sur Facebook, et a pu de poser des questions à chacune de ces séances. De plus, nous avons participé à 4 visioconférences avec Jean Luc Cauvin, président de la CCI, et avons signé avec 52 autres associations un manifeste contre la suppression du fond de solidarité du département 13.

Chaque jour, Vitrines et Métiers a choisi de proposer à tous les différentes fiches d'informations établies par la Chambre de Commerce.

La solidarité a été le maître mot

Solidarité par l'organisation de livraisons chez les clients et plus particulièrement chez les personnes à risque, solidarité entre commerçants, notons par exemple le dépôt de pain et de fleurs chez le boucher et solidarité entre l'association des commerçants et ses membres.

Quelle tristesse d'avoir vu notre village, sans ses commerces, sans ses bistrotts et restaurants, sans ses coiffeurs et ses esthéticiennes, sans sa fleuriste, sans tout ces artisans confinés, ne pouvant plus exercer leurs professions.

Que de difficultés à mettre en place ce déconfinement pour certains commerces ! Les métiers de la restauration ont souffert même si certains ont pu mettre en place un drive et un service de livraison proposant des menus étudiés et de qualités...

Souhaitons surtout qu'il n'y ait pas dans notre village de cessation d'activité, dépôt de bilan, faillite... les charges sont restées présentes pour la plupart.

Alors demain, lorsque le soleil brillera à nouveau, lorsque cet épisode s'estompera, n'oublions pas l'effort fait par nos commerçants, la bataille menée par certains pour survivre, la solidarité spontanée et sincère qui s'est installée.

Demain, retrouvons notre ville et même si l'accolade n'est pas encore de mise, rendons une âme à notre village, il en a bien besoin.

Jouons le local, c'est vital !

Georges Petruschi
Vitrines et Métiers



Le tabac presse la Royale équipé d'une protection

LA CCI SOUTIEN LES COMMERÇANTS

Mise en place de la plateforme CONSO MAP'13.

Afin d'établir au mieux le lien entre les commerçants et leurs consommateurs, pendant cette période de confinement, la CCI d'Aix-Marseille a mis en place la plateforme CONSO MAP'13, encore utilisée aujourd'hui.

Il s'agit d'une cartographie permettant à tout établissement, en activité, ouvert ou fermé d'apparaître et de préciser s'il vend ses produits en proposant des services de livraison sur place, à domicile ou en point relais (drive).

Par ailleurs, cette plateforme permettait également aux établissements fermés qui le souhaitaient, de proposer aux consommateurs d'acheter des "bons d'achat solidaires", utilisables à la réouverture des magasins.

Les établissements étaient donc invités et le sont toujours, à se référencer sur le lien suivant: <https://tools.ccimp.com/covid-ajouter-commerce/>

Les consommateurs pourront ensuite les retrouver en naviguant sur la cartographie du lien suivant: <https://tools.ccimp.com/covid-carte-commerces/>

Plus nos commerçants, artisans, prestataires d'activité se feront connaître, plus nous en serons informés et pourrons aller consommer chez eux et les soutenir.

Saint-Cannat Communication



LE MARCHÉ PLEIN AIR A BOUGÉ

Un marché qui s'adapte.

Depuis quelques temps, nous avons tous remarqué que notre marché plein air avait du mal à attirer du monde. Il était temps de le dynamiser à nouveau en lui octroyant un nouvel emplacement : le coeur du village, la Place Gambetta.

Le 5 février, les commerçants se sont mobilisés pour offrir paniers garnis et bons d'achat aux gagnants de la tombola organisée pour l'occasion.

La Municipalité, quant à elle, a offert la dégustation de jus de fruits fournis et servis par Carrément Bio, et la Poissonnerie Canavèse nous a fait déguster sa soupe dont elle seule détient le secret. Une ambiance conviviale qui a ravi le plus grand nombre.

Mais cet engouement a été de courte durée et vite freiné par la venue du Covid-19 et l'annonce du confinement consécutif à la crise sanitaire qui a entraîné la fermeture de nombreux marchés.

Dès le 24 mars la Municipalité obtenait une autorisation de la Sous-Préfecture pour une réouverture du Marché dans un format réduit, uniquement en présence des producteurs locaux, et déplacé dans la cour de la Cave coopérative pour une meilleure gestion des flux encadrée par la Police Municipale.

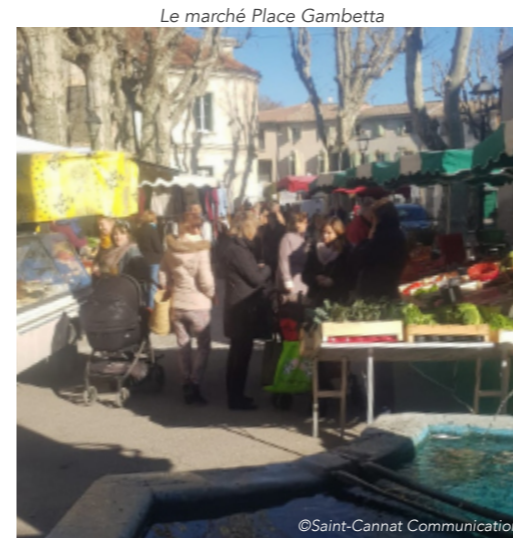
Le 13 mai, il retrouvait son format habituel avec l'ensemble de ses commerçants, mais toujours dans ce nouvel espace provisoire qui lui était dédié.

Mercredi 3 juin, la Municipalité le déplace légèrement dans un souci de confort, cette fois-ci sous le auvent de la Cave Coopérative et le début du boulo-drome, afin d'offrir un plus d'ombre aux commerçants et à leurs clients.

Ces derniers mois ont donc été, pour la Municipalité, la Police municipale et les commerçants une période de cadrage afin trouver la formule la mieux adaptée aux contraintes auxquelles notre Marché devait faire face.

Aujourd'hui, nous pouvons apprécier, chaque mercredi matin, d'aller avec notre sac à provision (on n'oublie pas le zéro déchet), devant la Cave Coopérative, à l'ombre des arbres, en attendant qu'il revienne au coeur du village, Place Gambetta quand l'état d'urgence de la crise sanitaire sera levée.

Saint-Cannat Communication



Le marché Place Gambetta

©Saint-Cannat Communication



Le marché sous le auvent de la Cave Coopérative

©Saint-Cannat Communication

DES MASQUES POUR TOUS

Un élan de solidarité incroyable

Durant cette période difficile, la Municipalité a souhaité procurer des masques de protection à tous ses administrés. Après avoir équipé les maisons de retraites, les commerçants, les professionnels des métiers de santé et d'urgence, les facteurs, etc... pendant le confinement, il fallait penser à la sécurité de tous pour le déconfinement. Une distribution gérée par La Poste, missionnée par la Municipalité, a donc permis aux 2700 foyers de Saint-Cannat de recevoir des masques à usage unique et en tissus (type AFNOR) afin d'entamer sereinement le déconfinement. Cette distribution donnait aussi la possibilité aux administrés de faire une demande de masques supplémentaires dans la limite des stocks dont la Municipalité disposerait.

Pour la confection de ces masques en tissus lavables et réutilisables (type AFNOR) la Municipalité a fait appel à des bénévoles et leur a remis des kits de couture complets permettant la confection des masques. La société SAFECO du PAE de la Pile a généreusement fourni le matériel adéquat. Le Quartier des Tissus a également fait un geste sur le matériel complémentaire.

Cette opération encadrée par des élus et le CCAS a eu un très grand succès. Près de 80 bénévoles se sont manifestés !

Une véritable équipe solidaire a vu le jour !

Couturiers, couturières, amateurs, professionnels... telles de petites fourmis, nos bénévoles se sont mis au travail avec une énergie débordante. Échange d'expériences, de conseils, d'idées, un véritable élan de générosité et de solidarité s'est mis en place.

Alors c'est avec une très grande émotion que nous vous disons merci.

Merci pour ce travail collectif entre bénévoles, élus, partenaires, ayant tous contribué à mener à bien cette action.

Sylvie Boullinguez
Conseillère municipale



L'ARNAQUE DÉMASQUÉE

Jacky Gérard interviewé par TF1

L'équipe du JT de 20h de TF1 est passé le mercredi 13 mai à Saint-Cannat.

Elle venait interviewer Jacky Gérard, Maire de Saint-Cannat, concernant la distribution de masques sur la commune et les escroqueries de vente de masques qu'une telle situation a regrettamment engendrées.

En effet, en cette période de confinement où certaines communes se mobilisaient pour se fournir en gel hydroalcoolique, plexiglass, masques de protection ou autres équipements indispensables et donc de plus en plus rares, certaines personnes ont essayé d'en profiter.

La société KF Medical a démarché plusieurs mairies des Bouches-du-Rhône pour leur vendre des lots de masques chirurgicaux et en tissu. Elle a fourni des documents officiels : N° de SIRET, certificats attestant les normes, etc...

La Municipalité de St Cannat a fait preuve d'une grande vigilance en passant une commande mais en ne procédant à aucun paiement face à cette offre qui semblait au premier abord très intéressante.

La livraison n'a donc pas eu lieu et la Municipalité n'a subi aucun préjudice, si ce n'est un retard de livraison, puisqu'elle a dû recommander des masques auprès d'une entreprise fiable.

Les deux individus se faisant passer pour des responsables de KF Medical ont été démasqués par l'unité des investigations Judiciaires et des Enquêtes Administratives de la Police Nationale, car leur publicité était mensongère par rapport à la qualité réelle de leurs masques.

Tout est bien qui fini bien !

Saint-Cannat Communication

L'ACTION SOCIALE AU CŒUR DU CONFINEMENT

Personne n'a été oublié !

Dès le début de la crise, le CCAS et les élus à l'action sociale se sont fortement mobilisés pour maintenir un lien social avec les personnes les plus vulnérables qui pouvaient s'avérer plus nombreuses par rapport à la crise.

L'accès à l'épicerie solidaire a été préservé avec la mise en place de procédures particulières afin de respecter strictement les consignes sanitaires :

- prise de commandes auprès des bénéficiaires
- préparation des paniers en amont
- distribution sur rendez vous

La responsable du CCAS, Maryse Casanova a assuré un accueil téléphonique pendant toute la période du confinement et a traité toutes les urgences.

Les informations pratiques ont été diffusées régulièrement sur le site de la ville et par publipostage pour informer les administrés des éléments et consignes gouvernementales, départementales et communales.

Une veille et un service d'aide aux courses ont été mis en place, avec la participation de nombreux bénévoles et de la Police Municipale, des colis d'urgence ont été distribués et le CCAS a contacté les personnes inscrites sur les registres des personnes âgées et fragiles afin de leur apporter conseils et aides.

Un accord a été négocié avec un traiteur de la commune afin d'assurer un portage de repas aux personnes âgées.

Le lien avec les partenaires du territoire a été assurée (Assistante Sociale, Carsat, Pôle Emploi, Mission Locale, etc...)

La Municipalité a également initié la vaste opération de confection de masques : plus de 80 couturières, fortement mobilisées, ont réalisé près de 3000 masques alternatifs. Les élus se sont chargés de la distribution à la population.

Monique Guillet

Conseillère municipale, chargée de l'Action sociale, des Solidarités, de la Santé, de l'Emploi et de l'Insertion



LES AIDES D'URGENCES

De nombreuses aides à disposition

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) informe d'un certain nombre d'aides directement liées à la crise sanitaire que nous traversons. Elles sont destinées en priorité aux personnes en situation précaire.

Depuis le début du confinement, bon nombre de français se sont retrouvés sans revenus et sans ressources. Aide exceptionnelle Coronavirus, arrêt de travail pour garde d'enfant, chômage partiel, prêt CAF, aide alimentaire ou encore fonds national d'aide d'urgence aux étudiants... Un certain nombre de mesures et d'aides afin de soutenir les citoyens de l'hexagone et l'économie sont mises en place dans cette période exceptionnelle.

- **Le Gouvernement**, mobilisé pour l'aide alimentaire et les besoins de première nécessité des plus modestes, a mis en place une aide exceptionnelle pour les personnes précaires allocataires des minima sociaux et les familles modestes bénéficiaires de l'aide personnelle au logement (APL).

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous un récapitulatif des aides accordées ou en consultant le site du **Ministère de la Cohésion des Territoires**

<https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/le-gouvernement-mobilise-pour-laide-alimentaire-et-les-besoins-de-premiere-necessite-des-plus>

- **Le Département et la Métropole** ont également débloqués des aides d'urgences pour les personnes en difficulté économique.

- **La Région Sud** se mobilise pour son territoire, en apportant les réponses nécessaires aux habitants, entreprises, soignants, indépendants, associations, ou au monde sportif et culturel à propos des futurs dispositifs d'aide. A consulter sur le site dédié :

<https://www.maregionsud.fr/infos-covid-19>

- **L'Assemblée nationale** a voté vendredi 8 mai une nouvelle prolongation de la trêve hivernale des expulsions locatives jusqu'au 10 juillet, en raison de la crise du coronavirus. Seuls les locataires "en titre" restent protégés par la trêve.

- **Le fournisseur d'énergie Engie** a annoncé qu'il allait rembourser les montants de l'abonnement électricité des mois d'avril et mai à 600 000 clients les plus modestes.

Les personnes concernées sont celles qui bénéficient d'un chèque énergie ou d'une aide du fonds de solidarité logement. A consulter sur le site dédié :

<https://particuliers.engie.fr/pourquoi-choisir-engie/conseils-actualites-engie/mois-abonnement-offerts.html>

- **Des aides pour les jeunes en situations délicates** vont être débloquées (décret non sorti). Mais les étudiants en difficulté bénéficient d'ores et déjà de la possibilité d'obtenir une aide d'urgence

<https://www.aide-sociale.fr/aide-urgente-aux-etudiants-le-fond-national-daide-durgence/>

- **Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône** met en place un dispositif d'aide exceptionnelle et dérogatoire pour le paiement des loyers des mois d'avril et mai 2020, via son dispositif FSL, rattaché au service logement de la direction des territoires et de l'action sociale.

Plus d'informations sur le site dédié

<https://www.departement13.fr/nos-actions/logement/les-dispositifs/le-fonds-de-solidarite-pour-le-logement/>

Informations du site *Actions Sociales*

DON DU SANG ET COVID-19

1 heure, 1 don, 3 vies.

La collecte de sang ne peut pas s'arrêter, même pendant cette période de pandémie, beaucoup trop de vies en dépendent. La dernière collecte du lundi 04 mai 2020 s'est déroulée selon un protocole spécifique au Covid-19, ce qui a permis de respecter les règles de distanciations sociales imposées à tous. Chaque donneur devait prendre rendez-vous préalablement sur le site RESADON.FR pour pouvoir donner. 4 rendez-vous par ¼ heure, soit 16 par heure ont permis de ne plus avoir de période de congestion, l'attente était extrêmement limitée voire nulle.



Une personne de l'EFS et un membre de l'association de Saint-Cannat ont accueilli les bénévoles à l'entrée de la salle Yves Montand, la salle Revol étant trop petite pour y faire la collecte. A l'entrée de la salle, chaque donneur a répondu à quelques questions préalables liées au Covid-19. S'il n'y avait pas de contre-indication, un masque était remis au donneur puis il s'est lavé les mains. Les étapes suivantes étaient les mêmes qu'une collecte classique. A la collation, les donneurs étaient beaucoup plus éloignés les uns des autres par rapport aux autres collectes et étaient servis exclusivement par un membre de l'EFS. La collecte a duré 4 heures 30. 72 rendez-vous étaient possibles, 66 ont été pris. C'était une très belle collecte.

La prochaine collecte du mercredi 01 juillet 2020 devrait se dérouler selon le même protocole (sauf si les mesures gouvernementales sont assouplies) avec prise de rendez-vous sur internet. Elle se déroulera salle Yves Montand de 15h00 à 19h30.

Suivez-nous sur Facebook pour avoir toutes les informations de collectes. N'oubliez pas, pour les rendez-vous, premier arrivé, premier servi.

Le sang artificiel n'existe pas. Le don du sang reste le geste incontournable qui sauve des vies tous les jours.

1 000 000 de malades sont soignés chaque année grâce aux dons de sang pour des pathologies très diverses : traitement d'un cancer post-chimiothérapie, leucémies, lymphomes ; hémorragies suite à un accouchement, un accident, une opération, une greffe d'organe... ; polytraumatisés ; déficit des défenses immunitaires, maladies auto-immunes ; lutte contre les maladies du sang (drépanocytose), troubles de la coagulation sanguine (hémophilie) ; traitement des grands brûlés ; lutte contre le tétanos, les hépatites, les maladies rénales...

Le don de plasma permet de fabriquer des médicaments qui sont utilisés en médecine d'urgence et soins intensifs. Ces médicaments permettent aussi de traiter plus d'une centaine de maladies hématologiques ou immunologiques. Sans plasma, ces médicaments ne peuvent pas être fabriqués.

Toute l'équipe de l'Amicale Donneurs de Sang Volontaires de Saint-Cannat vous remercie au nom des malades.

Thierry Wyss
Président de l'Amicale Donneurs de Sang Volontaires de Saint-Cannat.

Conditions principales à remplir pour donner son sang

- Être âgé de 18 à 70 ans
- Être en bonne santé
- Peser au moins 50 kg
- Respecter 8 semaines entre 2 dons de sang total, 4 semaines pour les plaquettes et 2 semaines pour le plasma
- Venir avec une pièce d'identité pour son premier don.

Comment se déroule un don ?

- 4 étapes d'une durée totale moyenne d'une heure pour sauver 3 vies !
- Inscription auprès de l'équipe de l'EFS qui vous remet un questionnaire à compléter
 - Entretien pré-don avec un médecin de l'EFS permettant de valider si vous pouvez donner
 - Prélèvement d'une durée de 5 à 10 minutes par un(e) infirmi(er-ère)
 - Repos et collation

Pour vous informer

- Établissement Français du Sang dondesang.efs.sante.fr
- efs.sante.fr



- Trouver une collecte dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte



- Être invité à la collecte de mon choix mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/promessedon/formulaire

- Dons de Plaquettes et de Plasma sur Aix-en-Provence (sur rendez-vous)
EFS - Maison du Don Aix-en-Provence
25 Boulevard Aristide Briand,
13100 Aix-en-Provence
04 42 12 61 90

Amicale Donneurs de Sang Volontaires de St Cannat
Mail: dondusang.saintcannat@gmail.com
Fb : AmicaleDonneursdeSangVolontairesdeSaintCannat
Ig : [dondusang_saintcannat](https://www.instagram.com/dondusang_saintcannat)
Web : DonDuSangStCannat



EN 2020, FÊTONS LES VOISINS !

Rendez-vous le Vendredi 18 septembre

Dans le contexte de crise sanitaire, la traditionnelle Fête des Voisins initialement prévue au mois de mai, est reportée au vendredi 18 septembre 2020.

Cette année, elle sera renommée "Fête des Voisins Solidaires" pour célébrer le magnifique élan de générosité et d'entraide suscitée par la crise actuelle.

Il est souhaité également d'en faire l'événement national majeur de sortie de crise : cette manifestation sera emblématique, non plus d'une distanciation sociale imposée, mais d'un rapprochement social choisi.

D'ici là, afin de garder le moral et le contact dans une période encore incertaine, a été initiée cette année la "Fête des Voisins aux balcons et fenêtres", en respectant scrupuleusement les gestes barrières bien entendu. La date retenue était celle du vendredi 29 mai : chacun était invité à imaginer ce moment de convivialité à vivre ensemble mais autrement.

Saint-Cannat Communication



ACTION FENÊTRES ET BALCONS

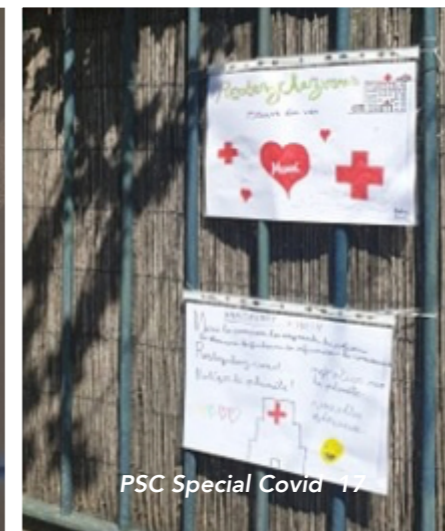
Hommage aux héros du quotidien

En cette période de confinement, de nombreuses personnes étaient sur le terrain afin de continuer à faire vivre la ville de Saint-Cannat. En effet, le corps médical, les pompiers, les enseignants, les agents municipaux, les commerçants, les livreurs, les producteurs, les postiers, les taxis, les agents de collecte de tri, les bénévoles... étaient bien présents.

Pour leur rendre hommage et pour les soutenir, les habitants n'ont pas hésité à exposer des banderoles, dessins et autres créations à leurs fenêtres, balcons et portails.

Une action qui aura permis aux enfants et aux parents de s'occuper pendant le confinement !

Saint-Cannat communication



L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE BARBIZET

On improvise plutôt pas mal !

Tous les moyens ont été bons pour suivre nos élèves à distance : cours par Skype, Zoom, WhatsApp, Klassroom, Facebook, envois de vidéos, de fichiers pdf, etc.

Évidemment pour certains ces outils étaient un univers totalement inconnu, mais très rapidement chacun s'est approprié le sien, adaptant sa pédagogie à la situation, avec humilité et enthousiasme, sans compter son temps, la priorité étant de tout faire écouter et aider son élève à l'heure dite, le jour dit, comme avant le confinement.

Contre toute attente ça marche ! Les élèves, quasiment tous, peuvent répondre présents et travaillent sérieusement, voire plus que d'habitude... (sic) et certains ont gagné en autonomie. Les cours sont plus détendus, ceux parmi professeurs qui étaient réservés trouvent que c'est finalement sympa et je reçois des mails de parents d'élèves de satisfaction et félicitations qui récompensent tous nos efforts !

Alors on s'autorise 2 challenges : "Home made show", ensemble de vidéos musicales prises par les élèves chez eux qui sera bientôt mis en ligne, certains élèves prenant même l'initiative de jouer en musique de chambre à distance, comme les pro, une oreillette dans l'oreille, l'œil sur son partenaire dans la fenêtre de son téléphone...!!

"EuroBalcon", projet des conservatoires supérieurs et de académie de Versailles appelant tous les musiciens à jouer le prélude du TeDeum de Charpentier en hommage au personnel soignant, projet que personnellement nous finaliserons fin juin.

L'école de musique ne reprendra en présentiel pas avant septembre mais elle s'est réinventée avec succès grâce à la technologie bien sûr mais aussi aux volontés positives et rayonnantes de son équipe pédagogique et de son public.

Sophie Vallauri
Directrice de l'École Municipale de Musique



Élève du cours de guitare online

UN MUSICIEN AU JARDIN ENSOLEILLÉ

Des résidents ravis

Dans ce contexte de crise sanitaire exceptionnelle, nos anciens étaient isolés de leur famille pour une durée indéterminée.

La Direction de la résidence Un jardin ensoleillé avait de fait mis en place un espace de communication permettant aux familles d'envoyer un message à leurs proches. Nombreux aussi sont ceux, parmi lesquels des enfants, qui ont témoigné de leur soutien à nos anciens ou ont transmis dessins et mots de réconfort.

L'équipe Culture St Cannat a de son côté sollicité des musiciens à se produire à l'Ehpad "Le Jardin Ensoleillé" pour le plaisir des résidents... Une intervention a eu lieu une après-midi... à l'extérieur pour des raisons de protection sanitaire !

Nous remercions chaleureusement le trompettiste Camille Charles qui n'a pas hésité à participer à cette action solidaire !

L'équipe Culture St Cannat



BIBLIOTHÈQUE EDMONDE CHARLES-ROUX

Un bien étrange moment...

C'était difficile d'imaginer cette situation, et difficile une fois confinés de savoir comment garder le lien avec les lecteurs.

Prêter des livres était impossible mais nous avons voulu être à vos côtés, vous accompagner tout au long de ce confinement que ce soit avec des conseils de lecture, des sites ou des infos dans la rubrique "Bon à savoir", des ateliers de bd et même des recettes de cuisine au travers des réseaux sociaux et de notre nouvelle lettre d'informations.

Ce confinement a vu naître également de beaux projets comme le concours Stay Art Home avec plus de 20 participations sur les 4 catégories : Photo'Art, J'ai un rêve, Saint-Cannat d'art en art et Chronique d'un(e) confiné(e)... De belles créations chantées, écrites, artistiques que nous vous présenterons bientôt.

Depuis le 18 mai, la bibliothèque s'est également déconfinée... ou presque ! Nous avons rouvert différemment avec la mise en place du "Biblio Drive"

Et en primeur, nous sommes heureux de vous annoncer la réouverture au public de la bibliothèque à partir du lundi 22 juin à nos horaires habituels. Pour respecter les gestes barrière, certaines dispositions sont prises :

- un nombre de lecteurs limités pourra rentrer dans nos locaux ;
- le port du masque et le nettoyage des mains à l'entrée seront obligatoires ;
- en cas d'affluence, il vous sera demandé de ne pas rester plus de 15 min dans la bibliothèque.

Nous tenons à vous remercier pour vos nombreux témoignages de gentillesse et de soutien que nous avons reçus et qui nous ont donné du baume au cœur. Il nous permettent de nous rendre compte de l'importance de la bibliothèque pour vous.

UN IMMENSE MERCI

Thierry Jullien, Responsable bibliothécaire
Anne-Cécile Boyer et
Christine Donze, assistantes



Notre sélection coup de cœur



Le procès de l'Amérique de Ta-Nehisi Coates

"Deux cent cinquante ans d'esclavage. Quatre-vingt-dix ans de lois discriminatoires. Soixante ans de ségrégation légale. Trente-cinq ans d'une politique du logement raciste. Tant que nous n'aurons pas admis notre dette morale écrasante, l'Amérique ne sera jamais unie." Dans cet essai implacable et nécessaire qui a reçu le prestigieux George Polk Award, Ta-Nehisi Coates interpelle son pays et le somme de prendre ses responsabilités face aux erreurs du passé. Écrit en 2017, ce livre est tristement toujours d'actualité...

LA COLLECTE DES DÉCHETS SUR SAINT-CANNAT

Effacité du service de collecte.

Durant la période de pandémie du virus COVID-19, des mesures exceptionnelles ont été prises pour limiter les déplacements. Dans ce contexte, des déchèteries ont été fermées. La collecte du tri sélectif a été réduite aux colonnes de points d'apport volontaire.

Toutefois, la Métropole, en charge de la gestion des déchets, est restée mobilisée pour assurer la collecte des ordures ménagères, service indispensable au maintien de la salubrité publique.

La Commune a maintenu un service minimum, et nos agents ont continués le nettoyage autour des PAV afin de limiter le risque de contamination.

Nous pouvons saluer les Saint Cannadens qui ont su adopter de nouveaux comportements et fait preuve de civisme.

Nos Jardins, nos déchets verts...

Les journées ensoleillées et plus longues, du temps libre, tous les éléments étaient réunis pour s'occuper du jardin et fleurir les terrasses ou balcons. Vous avez été nombreux à retrouver ou découvrir les joies du jardinage durant le grand confinement.

La consigne de conserver à domicile les déchets verts, bois... jusqu'à la réouverture de la déchèterie a été majoritairement respectée. Ce contexte particulier ne remettait pas en cause

l'interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre. Cependant, devant la durée du confinement, et afin de lutter contre le risque des dépôts sauvages et les brûlages qui commençaient à se multiplier la Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé de rouvrir progressivement 36 de ses déchèteries. Ces réouvertures partielles visaient essentiellement à collecter les déchets verts, mais aussi les métaux et cartons. Et l'accès aux sites a été réglementé pour assurer les gestes barrières. L'objectif étant d'éviter les afflux et surtout limiter le risque de contamination par le coronavirus.

Si nous avons pu constater une forte affluence, tout s'est déroulé dans le respect des consignes et des gardiens qui vous accueillent, même si quelques embouteillages ont été constatés. En effet, la société prestataire n'a pas toujours pu assurer un enlèvement immédiat des déchets verts en raison de volume exceptionnel des apports.

De manière générale, dans cette période de crise sanitaire inédite la commune tient à vous remercier pour le respect et le civisme dont vous avez fait preuve.

Stéphanie Perroni
Services techniques



EN ATTENDANT LE WORLD CLEAN UP DAY

Nettoyage virtuel, impact bien réel !

En attendant le prochain World Clean Up Day le 19 septembre 2020, l'association, à l'origine de l'évènement que les Saint-Cannadens ont massivement supporté l'année dernière, nous rappelle que rien n'empêche d'appliquer la méthode dès aujourd'hui au numérique.

En effet, ces temps de confinement liés à l'épidémie de coronavirus, étaient idéals pour se débarrasser de ses déchets...virtuels !

On ne le sait peut-être pas assez, mais le numérique sous toutes ses formes est une source de plus en plus importante de consommation énergétique. Il y a bien entendu la fabrication de tous les outils que nous utilisons, comme les ordinateurs, les smartphones ou les tablettes, mais aussi les mauvaises habitudes liées à leur utilisation.

Saviez-vous que le simple fait d'envoyer un mail avec pièce jointe de 1 Mo consomme autant qu'une ampoule de 60 watts pendant 25 minutes ? Tout est stocké sur des serveurs très énergivores. Plus il y a de donnée, plus il y a de serveurs.

Donc avant d'aller prendre soin de la nature en septembre prochain, nous vous invitons à nettoyer vos espaces numériques : vider les boîtes mail, les espaces de stockage en ligne, les corbeilles ou encore supprimer les applications inutilisées.

Comme pour le ramassage de déchets sauvages où l'idée est de sensibiliser les gens sur l'importance du recyclage, la nécessité de produire moins de déchets voire pas du tout, le principe du Clean up virtuel est bien de faire évoluer les habitudes en ce qui concerne le numérique.

Dans son rapport *La face cachée du numérique*, publié en 2018, l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) donne de nombreuses pistes pour réduire les impacts du numérique sur l'environnement.

Saint-Cannat Communication



PROTÉGEONS NOS FORÊTS

Accès réglementés du 1er juin au 30 septembre

En période estivale, les espaces forestiers typiques de notre département méditerranéen sont plus sensibles aux risques d'incendies.

Aussi, pour protéger les promeneurs, les habitants et les sites naturels, l'accès, la circulation, la présence des personnes et les travaux dans les massifs forestiers et espaces exposés sont réglementés par arrêté préfectoral du 1er juin au 30 septembre.

L'accès aux massifs est parfois restreint ou fermé, en fonction des conditions météorologiques. Le risque d'incendie est fonction de la température, des précipitations, de la force du vent, du taux d'humidité de la végétation et de l'ensoleillement prévus. Il est déterminé par la préfecture sur la base des prévisions météorologiques.

Pour connaître les règles d'accès aux massifs forestiers en période estivale, veuillez consulter le site myprovencebalade.fr

Guillaume Sorba
Adjoint au Maire, chargé de l'Agriculture et des Forêts



SAINT-CANNAT EST BRANCHÉ !

La borne La Recharge installée par Métropole Mobilité est active !

Parmi ses compétences en matière de mobilité, la Métropole Aix-Marseille Provence assure l'aménagement d'infrastructures de transports. Dans ce cadre, elle enrichit son réseau de transports La Métropole Mobilité en déployant sur son territoire des bornes de recharge pour les véhicules électriques.

La Métropole Aix-Marseille-Provence est engagée avec le Département des Bouches-du-Rhône dans un Agenda environnemental. Ce plan d'actions vise, entre autres objectifs, à l'amélioration de la qualité de l'air.

Plusieurs mesures ont déjà été prises dans ce sens, parmi lesquelles une aide financière de 5000 € pour encourager les habitants à acheter des voitures à énergie électrique. Plus d'info sur www.departement13.fr/prime-voiture-electrique/

En complément, le déploiement des bornes de recharge cofinancées par le Département, permettra de sécuriser les trajets avec ce type de voitures non émettrices de gaz à effet de serre. Facile à utiliser, vous trouverez cependant la brochure concernant la borne de recharge, avec tarifs et explications en Mairie.



A proximité de l'abri-bus route de Rognes (parking crèche)



Des garanties pour les habitants

- La possibilité de recharger son véhicule en électricité à tout moment sur l'ensemble du territoire métropolitain
- Un abonnement compatible avec le réseau national
- Une électricité certifiée d'origine renouvelable (hydraulique français)

Accéder au service de recharge

Abonnez-vous pour 1 € par mois sur alizecharge.com Votre espace client vous permet :

- de commander une carte
- d'activer votre carte (obligatoire avant la 1ère utilisation)
- de modifier vos données personnelles
- de consulter vos factures

Expression des élus de la majorité

SAINT-CANNAT / RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020					
INSCRITS 4927	Votants	2452	49,77%		
	Exprimés	2368	48,06%		
ABSTENTIONS 2475 >50,23 %	Blancs	45	0,91%		
	Nuls	39	0,79%		
				NOMBRES D'ÉLUS	
Candidat	Liste	Voix	%	Conseillers Municipaux	Conseillers Communautaires
GÉRARD Jacky	Ensemble demain	1638	69,17%	25	1
BESSE Georges	Pour Saint-Cannat	730	30,83%	4	

Les élections municipales se sont déroulées dans un contexte particulier, jamais vécu auparavant. Le taux de participation sur notre Commune a été supérieur de 5 points à la moyenne nationale ce qui est relativement satisfaisant, eu égard aux craintes compréhensibles dues à la COVID 19.

Nous tenons à remercier particulièrement les 1638 électeurs, soit près de 70%, qui nous ont fait confiance. Nous assurons également les autres et les abstentionnistes de notre disponibilité et de notre dévouement pour œuvrer à améliorer encore les services publics et l'équipement de la Commune.

En matière d'investissement, nous serons réactifs et dynamiques pour répondre aux besoins avec une vision d'avenir. Mais nous resterons sur ce mandat réalistes et soucieux des équilibres budgétaires.

A contrario, le programme de nos concurrents qui prévoyait 60 millions d'investissements sur le mandat était démesuré par rapport aux besoins d'une Commune de notre taille. Il était de plus, complètement irréaliste, voire catastrophique, par rapport à nos capacités financières. En effet le Partenariat Public-Privé évoqué est une solution inadaptée aux petites Communes et surtout très coûteuse. Au final, l'autofinancement dégagé de notre budget de fonctionnement est correct, mais pas suffisant pour de tels financements. Les subventions de nos partenaires sont plafonnées. Il aurait donc fallu recourir à un endettement énorme (multiplié par 9) donc quasi impossible à mobiliser (et au cas où, à rembourser).

Nous resterons donc sur une gestion dynamique mais prudente, tout en améliorant notre cadre et notre qualité de vie sur SAINT-CANNAT.

Très cordialement,

LE GROUPE MAJORITÉ

Expression des élus de l'opposition

Les élus de la liste "Pour Saint-Cannat" tiennent à remercier les 2452 électeurs qui se sont déplacés le 15 Mars dernier malgré le contexte risqué du début de pandémie de COVID 19, afin de remplir leur devoir Républicain. Un scrutin tronqué, des résultats à l'image de ce virus qui impacte tout le monde sans que nous soyons maître de la décision et des conséquences. Les 3289 inscrits qui n'ont pas voté pour "Ensemble Demain", peuvent compter sur nous pour veiller et participer à la réalisation des projets que nous avons défendus dans notre programme et à la bonne gestion des décisions prises par le Conseil Municipal. Nous serons vigilants et acteurs, soyez en sûr ! Cette période de confinement au lendemain de ce scrutin, a mis en avant l'élan de solidarité que nous connaissons bien dans notre commune. Tout le monde a joué le jeu de la sécurité et de l'entraide. Les associations de commerçants, sportives et culturelles ont fait preuve d'ingéniosité et de solidarité, aussi bien pour le bon fonctionnement des commerces devenus vitaux que pour les services de santé qui ont assuré les soins d'urgences. Tous nos habitants se sont rendus compte ou ont découvert qu'il existait les services nécessaires à la vie d'un village. Mais nous espérons qu'à l'heure du retour à la libre circulation, vous n'oublierez pas que vos commerçants et prestataires de tout ordre, qui vous ont permis de vivre dans de bonnes conditions pendant plus de deux mois. Aujourd'hui encore, le fonctionnement des écoles reste perturbé ainsi que toutes les activités sportives et culturelles. Les dispositions prises par notre gouvernement ont été mises en place par la municipalité, mais mettent en avant le manque d'équipements nécessaires pour un fonctionnement dit normal d'une commune. Nous participerons très activement au fonctionnement du conseil municipal dont l'organisation nous semble plus démocratique et plus républicaine que par le passé. Mais n'oublions pas que nous sommes acteurs de notre avenir ! Alors chers Saint-Cannadens, intéressez-vous au fonctionnement des choix faits par votre municipalité. Venez assister aux conseils municipaux. Demandez à participer aux commissions et débats qui font les choix des orientations d'investissements et de fonctionnements de votre ville, pour votre avenir et celui de vos enfants.

Écrit le 07 juin 2020 par Georges BESSE, Sandrine ROCHEZ, Paul VIDALOU et Kathia CALVO.

NAISSANCES

22.11.2019	Alicia	filles de Franck Rollinger et Céline Duprat
17.12.2019	Noham	filles de André Colon et Naïma Laghouati
24.12.2019	Diego	filles de Diego Criado et Véronique Gutierrez
27.12.2019	Lohan	filles de Kévin Flocmoine et Perrine Thery
27.12.2019	Lana	filles de Christopher Pons et Claire Formento
07.01.2020	Mathis	filles de Thomas Pinelli et Sabrina Bianchi
20.01.2020	Emmie	filles de Johan Souchot et Rozenn Bouvier
29.01.2020	Adélie	filles de Franck Eusebio et Marianne Martinez
11.02.2020	Lou	filles de Diego Aguilera et Nadia Tronc
23.02.2020	Olivia	filles de Ludovic Rey et Erin Case
14.03.2020	Victoria	filles de Guillaume Bola et Ninon Bianco
22.03.2020	Hilona	filles de Cyril Ramond et Charlotte Castinel
27.03.2020	Charlie	filles de Christoph Burkard et Emilie Bonnet
06.04.2020	Léo	filles de Abel Kerimel De Kerveno et Pauline Miguel
07.04.2020	Oscar	filles de Maxime Double et Emilie Gervoson
27.04.2020	Kléa	filles de Kélian Cutillo et Angélique Faraco
08.05.2020	Léon	filles de Sébastien Courtines et Capucine Bonnaure
11.05.2020	Livia	filles de Alexandre Fischer et Maëlle Long
16.05.2020	Oria	filles de Camille Zammit et Vanessa Doniezko
18.05.2020	Liam	filles de Jean Boyer et Barbara Piel-Chouchanian
23.05.2020	Lenaa	filles de Jean-Sébastien Chrestian et Céline Hébert

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

MARIAGES

25.01.2020	Pierre Aurran et Charlene Ader
14.03.2020	Amar Amouchiet Hayet Toualbia

Tous nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

DÉCÈS

23.11.2019	Gilbert Venturelli à Aix en Provence
27.11.2019	Gaston Paulet à Saint-Cannat
09.12.2019	Josette Morchipont veuve Caron à Aix en Provence
16.12.2019	Suzanne Pieroni veuve Casevecchie à Saint-Cannat
24.12.2019	Jacqueline Ripoll veuve Mari à Aix en Provence
25.12.2019	François Garcia à Aix-en-Provence
28.12.2020	Elia Álix veuve Bentz à Aix-en-Provence
31.12.2019	Lucette Bouloc veuve Rouire à Aix en Provence
14.01.2020	Ladislada Llorente Macho épouse Calvo à Saint-Cannat
14.01.2020	Maryse Brun épouse Gongora à Saint-Cannat
15.01.2020	Joséphine Francès épouse Diaz à Aix en Provence
22.01.2020	Gilberte Laffont épouse de Brulefert à Aix en Provence
23.01.2020	Simone Aublette veuve Camoin à Saint-Cannat
02.02.2020	Suzanne Auclair veuve Salord à Saint-Cannat
09.02.2020	Michèle Mari veuve Centurelli à Aix en Provence
18.02.2020	Joelle Cortesi épouse Barsotti à Le Puy Ste Réparate
24.02.2020	Iolanda Ballestra veuve Fornasier à Saint-Cannat
25.02.2020	Marie Falco veuve Marseguerra à Saint-Cannat
05.03.2020	Elise VEL veuve Colapinto à Saint-Cannat
06.03.2020	Jean Pierre Segarra à Saint-Cannat
10.03.2020	Henriette Garcia veuve Tur à Saint-Cannat
11.03.2020	Yvonne Baussan veuve Mayol à Aix en Provence
13.03.2020	Huguette Mangeot à Aix en Provence
14.03.2020	René Gazel à Saint-Cannat
22.03.2020	Jean Paranteau à Saint-Cannat
25.03.2020	Robert Forte à Aix en Provence
01.04.2020	Jean Authier à Saint-Cannat
06.04.2020	Jean-Loup Scamaroni à Saint-Cannat
18.04.2020	Jean Dosseto à Aix en Provence
20.04.2020	Joseph Pigaglio à Saint-Cannat
22.04.2020	Velio Scagnolari à Saint-Cannat
30.04.2020	Denise Guieu veuve Dherbassy à Saint-Cannat
01.05.2020	Geneviève Rios veuve Munos à Saint-Cannat
23.05.2020	André Palpant à Eguilles
26.05.2020	Michel Budet à Aix en Provence
27.05.2020	Raymonde Noizat veuve Busset à Saint-Cannat
28.05.2020	Marguerite Jay veuve Guillet à Saint-Cannat.
05.06.2020	Catherine Gaule veuve Aubert à Saint-Cannat
07.06.2020	Marie Pastor veuve Cazin à Saint-Cannat
11.06.2020	Hélène Coin veuve Donadiou à Aix en Provence

Toutes nos condoléances aux familles dans la peine.

Déconfinement...

RESTONS PRUDENTS !

Quelques règles du bien-vivre ensemble

Respectons les distances sanitaires

Lavons nos mains régulièrement


Prenons soin les uns des autres

Soutenons les soignants

Portons le masque

Suivez-nous !

 [saintcannatofficiel](#)

 [saintcannatofficiel](#)

Recevez les notifications en direct en téléchargeant
l'application Ville de Saint-Cannat sur votre mobile

